

CHARTRE DES BONNES PRATIQUES DE LA CLASSE À DISTANCE LYCEE FRANCO-ALLEMAND DE FRIBOURG EN BRISGAU

L'acceptation et la signature de cette charte engagent les signataires à la respecter/à la faire respecter.

En fonction de l'âge de l'élève, ses responsables légaux voudront bien l'accompagner dans les bonnes pratiques de l'usage des outils numériques.

Préambule :

- Je me suis constitué une adresse mail valide
- Je me suis inscrit(e) sur Moodle
- Je suis joignable pendant les heures de mon emploi du temps
- J'ai à ma disposition un matériel informatique me permettant de me connecter

Lors de visio-conférences :

- Je suis dans un endroit calme, je suis installé(e) à un bureau/une table
- Je me connecte à l'heure et avec mon propre nom
- Je ne donne pas le lien de la visio-conférence à des personnes extérieures à la classe
- Je ne mets pas de fond d'écran (sauf fond neutre)
- J'active mon micro lorsque l'enseignant me le demande, sinon il reste désactivé
- Je parle et je montre mon visage pour m'identifier
- Je suis engagé(e) et impliqué(e) dans les activités proposées et je me consacre **uniquement** au cours dispensé (pas d'utilisation de chat sauf si requis par le professeur). Je reste connecté(e) et joignable tout au long de la séance et je signale si je dois m'absenter
- J'adopte un comportement respectueux et je ne perturbe pas le cours sous peine d'exclusion de la visioconférence

À l'écrit avec les professeurs

- Je respecte les règles de courtoisie dans mes échanges
- Je vérifie avant de m'adresser au professeur que les informations ne sont pas déjà dans le cahier de textes ou sur moodle
- En cas d'utilisation d'une messagerie, je respecte les horaires de travail (7h50-17h00) et je ne dérange pas les professeurs en-dehors de ces heures
- Pour les devoirs ou documents à envoyer, je les nomme correctement selon les indications du professeur

Pour rappel:

Chacun(e) est tenu(e) de respecter les règles relatives à la propriété intellectuelle, aux autres, aux valeurs humaines et à la vie en société.

Il est donc interdit de consulter et/ou de publier des documents : à caractère commercial, diffamatoire (c'est-à-dire portant atteinte à la réputation de quelqu'un), injurieux, violent, incitant aux crimes, aux délits ou à la haine.



ÉTABLISSEMENT
EN GESTION DIRECTE



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

TALON A REMPLIR ET A RENDRE A LA PREMIERE DE COURS AVEC LE PP

**CHARTRE DES BONNES PRATIQUES DE LA CLASSE À DISTANCE
LYCEE FRANCO-ALLEMAND DE FRIBOURG EN BRISGAU**

Je soussigné(e)

Elève en classe de

M'engage à respecter la charte des bonnes pratiques de la classe à distance du LFA.

A, le2020

Signature :

Je soussigné(e)

Responsable légal(e) de l'élève ci-dessus mentionné(e), ai pris connaissance de la charte et m'engage, dans la mesure du possible, à faire respecter la charte des bonnes pratiques de la classe à distance du LFA par mon enfant.

A, le2020

Signature :